

Covid-19

Ayons une attitude responsable

Restons chez nous et appliquons les consignes données par le gouvernement. La rédaction

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 08 MAI 2020

600

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le Mali brûle



Le pouvoir se terre et tire



Rentrée parlementaire : Les incohérences de Moussa Mara



Législatives 2020 ! Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie FSD se prononce

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ramadan 2020

A l'occasion du mois béni de ramadan 2020,

la rédaction de votre quotidien préféré Malikilé
vous souhaite un bon ramadan.

Puisse Dieu nous protéger et benir le Mali.

Malikilé vous remercie pour votre fidélité.



Une	Le Mali brûle : Le pouvoir se terre et tire	P.4
Brèves	Le Mali brûle : Le pouvoir se terre et tire	P.12
	Coronavirus au Mali : Les chiffres du 6 mai 2020	P.12
	Le coronavirus et ses symptômes : Les Italiens bousculent tout	P.13
	L'honorable Moussa Timbiné sur le toit de l'Assemblée Nationale : Est-ce possible ?	P.13
	Diré : Les conditions générales de l'élevage globalement bonnes dans le cercle	P.13
	Insécurité au Mali : A quand le déploiement de l'armée reconstituée ?	P.14
	Communiqué : Entretien entre le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Tiébilé Dramé, avec son homologue burkinabè S.E.M. Alpha Barry	P.14
Actualité	Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique : AFICAM aux côtés de l'Administration malienne	P.16
	Opération Barkhane : Le Covid-19 n'aura pas d'impact sur les opérations selon le commandement de Barkhane	P.17
	Intervention internationale au Mali : Vers un renforcement de la présence militaire allemande au Mali	P.18
Politique	Rentrée parlementaire : Les incohérences de Moussa Mara	P.19
	Législatives 2020 ! Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie FSD se prononce	P.21
	Législatives 2020 : La COCEM observe l'environnement post-électoral	P.23
	Moussa Danioko à propos du perchoir de l'Assemblée nationale : «Le Mali a besoin d'un président doté des qualités humaines et techniques, qui a le sens de la diplomatie parlementaire...»	P.25
Culture & société	Mois béni de ramadan : Les interdits et les recommandations	P.27
	Témoignage : « Comment j'ai pu éviter le mariage précoce pour poursuivre mes études »	P.28
International	Lutte contre le terrorisme dans le Sahel : Un deuxième soldat français de Barkhane tué en quatre jours au Mali	P.29
	Coronavirus dans le monde : Bilan en hausse en Italie et aux USA, triste record au Royaume-Uni	P.30
	Coronavirus en Russie : Un troisième ministre russe atteint	P.31
Sport	Foot féminin : Les Aigles Dames préparent déjà l'après-COVID-19	P.32
	Fédération ivoirienne de football : Drogba rejeté par ses pairs	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.13



P.16



P.25





Le Mali brûle : Le pouvoir se terre et tire

Entre Contestations électorales, coupures de courant, couvre-feu, non-paiement des salaires des enseignants les maliens manifestent, parfois violemment leur colère et leur déception. Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et depuis hier Tombouctou sont concernés. Au lieu d'intervenir pour calmer le jeu, les autorités gardent un silence particulièrement assourdissant. Pour ne pas dire qu'elles se terrent.

C'est peu dire que le Mali vit un Ramadan qui n'est pas comme les autres. Certes, notre pays a déjà connu un mois de Ramadan agité. Mais c'était là une exception car ce mois sacré pour les musulmans est plutôt celui de la spiritualité, de la quiétude et du ralentissement de nombreuses activités diurnes dû essentiellement au jeun. Mais la nuit, après la rupture, ce sont les retrouvailles pour les activités religieuses pour les plus âgés ou les longues conversations de « grin » devant les concessions familiales pour les jeunes.

Le Ramadan 2020 est celui de toutes les privations en raison des impacts inévitables de la pandémie du Covid-19 mais aussi de sa mauvaise gestion au Mali ou plus exactement

de la mauvaise gouvernance globale. Depuis la proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats une brusque effervescence s'est emparée de nombreuses localités du Mali. Depuis 5 jours, les manifestations nocturnes succèdent aux coupures de route de Kayes à Mopti en passant Kati, Koulikoro, ou Sikasso avec plus ou moins de violences. IBK et son gouvernement ne peuvent malheureusement faire aucune prise de parole crédi-

ble pour défendre les mesures qu'eux-mêmes ont annoncé pour lutter contre le virus. Ils traîneront en effet jusqu'au bout le boulet de l'élection législative qui les ont empêchés de tenir le discours de fermeture des lieux de culte. Aujourd'hui il est trop tard pour eux. Les autorités ne peuvent pas non plus justifier un couvre-feu, c'est-à-dire un confinement la nuit avec des pointes de température à 40 degrés sans électricité avec la faim au ventre.





Ils seront d'autant plus en peine pour le faire que dès l'annonce de la mobilisation de 6 milliards pour lutter contre les virus et alléger les souffrances des maliens impactés par la pandémie, ceux-ci ont crié au coronabusines. Depuis cette première annonce les barons et profiteurs du système ploutocratique en place ont versé 6 autres milliards dans la cagnotte primatoriale ouverte pour collecter des fonds. Ils s'y ajoutent les nombreux dons de pays et organismes amis qui se chiffrent aussi en milliards.

Rien de ce pactole n'a été reversé à EDM pour éviter les coupures et délestages en cette période caniculaire et de couvre-feu au moment où les réseaux de distribution de courant des responsables de cette situation sont hyper protégés. Et en cas de problème, le relais est tout de suite pris avec les groupes électrogènes achetés et entretenus aux frais du contribuable.

Les manifestants ont caressé l'espoir de changer cette situation avec leurs bulletins de vote. Même avec les tripatouillages de toutes natures avant et pendant les élections le vote-sanction avait partiellement marché contre le parti de IBK. Mais ce sont les manœuvres de la Cour constitutionnelle, qui, comme par bravade, au vu et au su de tous après la proclamation des résultats provisoires complets par le ministère de l'Administration territoriale a mis le feu aux poudres. C'est pourquoi la démission de Manassa Danioko, madame le Président de l'honorable juridiction sous d'autres cieux, revient comme un leitmotiv lors des manifestations.

Malgré la persistance et l'ampleur de la contestation et des manifestations, ni le Premier ministre Boubou Cissé et encore moins le Président de la République n'ont crû utile

de prendre la parole pour calmer les manifestants. Il est vrai que la tâche n'est pas aisée avec les graves fautes commises par la Cour constitutionnelle que le Président ne peut désavouer autant pour des raisons tenant à la théorie de l'indépendance de la justice qu'aux complicités et connexions qui le lie à Madame Manassa Danioko.

Ce silence assourdissant, à juste titre est assimilé à un mépris et une incitation à poursuivre.

Ainsi à Kayes un commissariat de police a été incendié après une violente répression des manifestants par des policiers. Le Gouverneur a promptement rencontré les personnalités in-

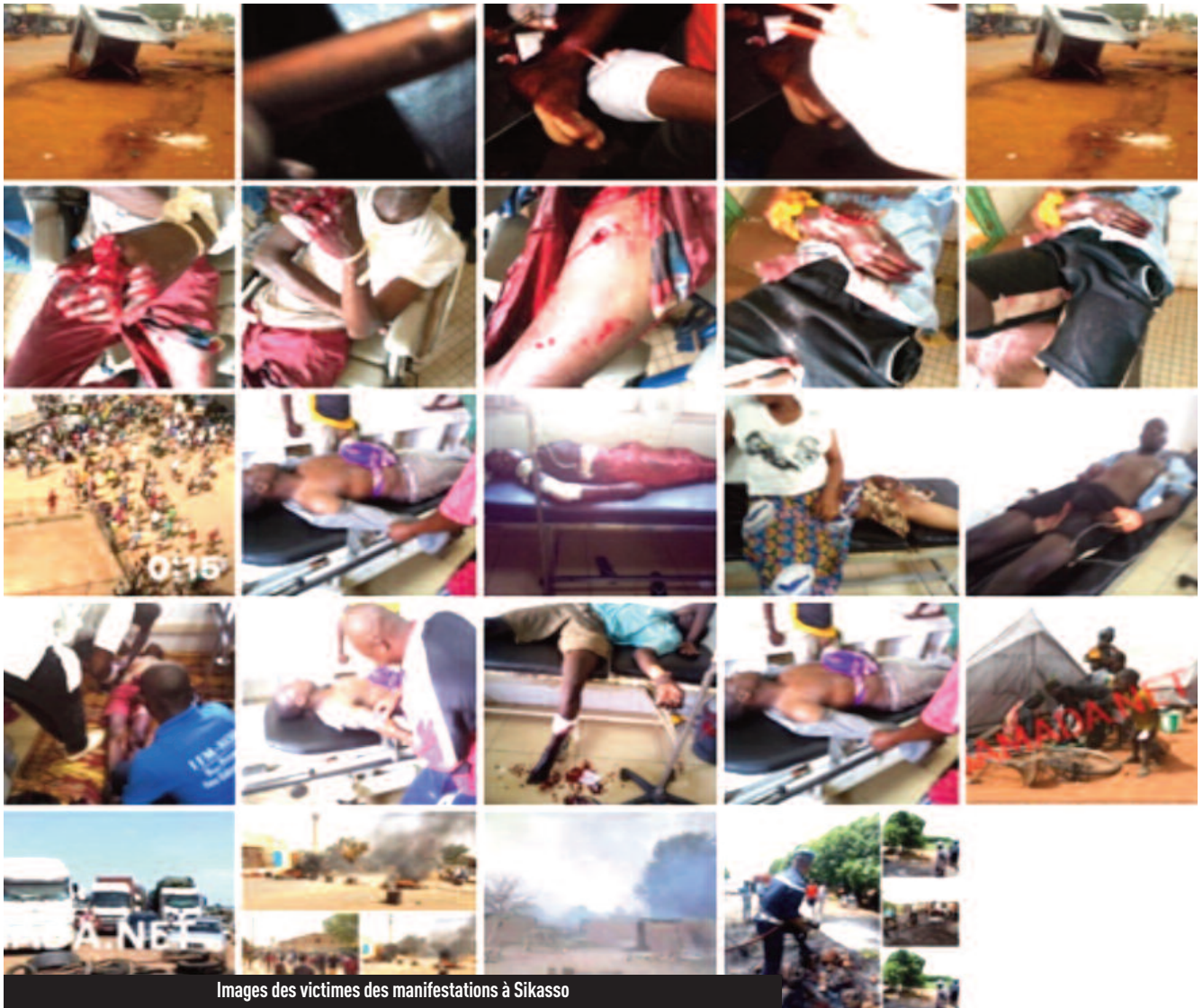
fluentes pour tenter de ramener le calme. S'en est suivie Niara la religieuse et fief de Tiebilé Dramé et résidence du Cherif au nom éponyme.

Ensuite Bougouni où les partisans de la liste URD-RPM sont sortis pour battre le pavé contre les résultats définitifs qui ont changé leur victoire en défaite. La route Bamako-Bougouni a été bloquée et les manifestants ont brûlé des pneus. L'on pouvait entendre les manifestants scander que Bakary Togola et Zoumana N'Tji sont le choix de Bougouni. Les manifestants s'en prennent ouvertement au Président de la République, qu'ils accusent d'être complice de la présidente de la Cour constitutionnelle pour recaler leurs candidats. L'arrestation de certains leaders par la police de Bougouni n'a fait qu'intensifier les manifestations.

Même escalade de la violence à Sikasso et à Koutiala où tous les véhicules de la police ont été caillassés. Dans une vidéo sur les réseaux sociaux, des manifestants à Sikasso menacent de créer un état qu'ils appelleront le Kénédougu en proclamant leur « indépendance comme l'a fait le peuple de l'Azawad ». Ainsi plusieurs centaines de passagers sont restés bloqués sur la route Bamako-Sikasso à cause du blocage de la route par les manifestants.



Les manifestants de Bougouni mettant le feu au goudron de la RN7



Images des victimes des manifestations à Sikasso

Kati et toutes les communes de Bamako sont aussi sous les feux des manifestants et des forces de sécurité, qui semblent être dépassées par ces violences. De nombreuses vidéos circulent dans des groupes WhatsApp pour dénoncer les bavures policières. La vieille Sadio Sissoko, en Commune 1 a été victime d'une bavure policière dans sa maison. Les policiers ont jeté des gaz lacrymogènes dans la famille Dabo à côté du Clinique Chouala à Doumazana. Dans la nuit de mardi 5 au mercredi 6 toutes les communes du district de Bamako étaient sous le feu. Après le poste de police de Sabalibougou, les manifestants ont brûlé celui du marché de Sebinikoro. Il y a eu mort d'homme en Commune 3 : un paisible chef de famille victime d'inhalation de gaz lacrymogène dans sa cour. Ses parents ont décidé de porter plainte.

■ **Moctar SOW**

le film des récents événements :

Récapitulatif de la série de contestation postélectorale et anti couvre-feu entre 21h 24 à 22h 45

- 1- le quartier Mali ouvre le bal avec des pneus brûlés sur la voie publique motifs couvre-feu et résultats de la cour
- 2-Kati barricade la route pour bloquer les citernes,
Le poste de police saccagé et brûlé
Des tirs de balles réelles et des jets de cailloux entre agents et manifestant
- 3-Segou s'oppose à la mesure de couvre-feu
- 4-La commune 1 ne chôme pas dans la contestation des résultats de la cour

- 5- Badalabougou des pneus brûlés près l'amandine et vers le palais de la culture
- 6-Niarella les jeunes sortent dans la rue
- 7-Koulikoro des enfants sont dehors
- 8-Baco Djicoroni des pneus brûlés
- 9- Tombouctou s'insurge avec des pneus brûlés pour l'assassinat d'un opérateur économique survenu dans la journée
- 10- Au moment où j'écris ces lignes on m'indique que Daoudabougou rentre dans la danse avec des pneus brûlés
Pas de blessés ni de mort à signaler pour l'heure
L'Intifada version malienne contre un régime aux abois !!!

Arouna Modibo TOURÉ

J'ai visité ce matin le centre des sportifs d'élite de Kabala où j'ai pu constater l'avancée des rénovations de nos infrastructures sportives #sport #Mali



J'ai visité également le centre de médecine du sport, une nouvelle structure qui ouvrira ses portes bientôt pour que les sportifs puissent reprendre leurs activités dans les meilleures conditions et performances #sport #Mali



Au stade Modibo Keita. Quoiqu'il arrive, notre pays ne doit pas cesser d'avancer. Un jour, nous rejouerons au football, Insh'Allah ! #Mali-puissanci



Fasso Kunafoni

Programme présidentiel, Un malien, un masque Bamoussa Toure, le coordonnateur des chefs de quartiers de la commune II, a reçu 6500 masques qu'il remettra à l'ensemble des chefs de quartier de la CII pour lutter contre le #Coronavirus



Elhadj Djimé Kanté

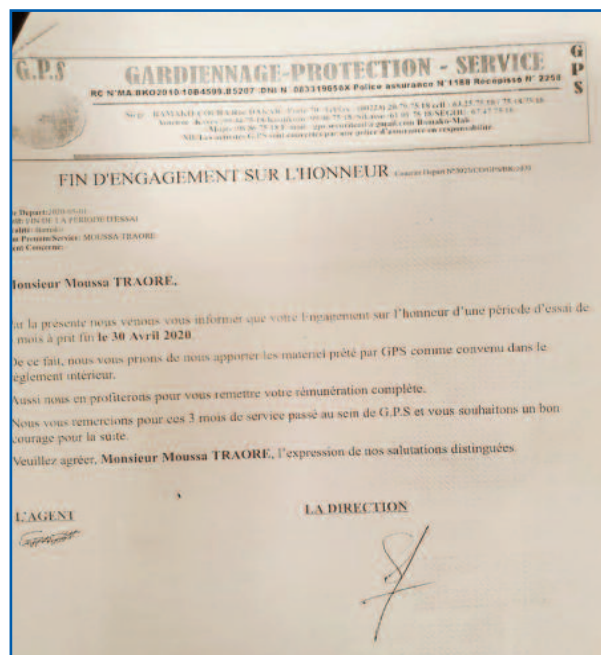
Allô Master Soumy ! Malick Konate et Balla Mariko sont entrain de faire le porte à porte avec une ancienne photo de toi. Sur cette photo, walaye tu fais pitié. Je crois qu'ils te présentent comme un affamé dans le besoin.

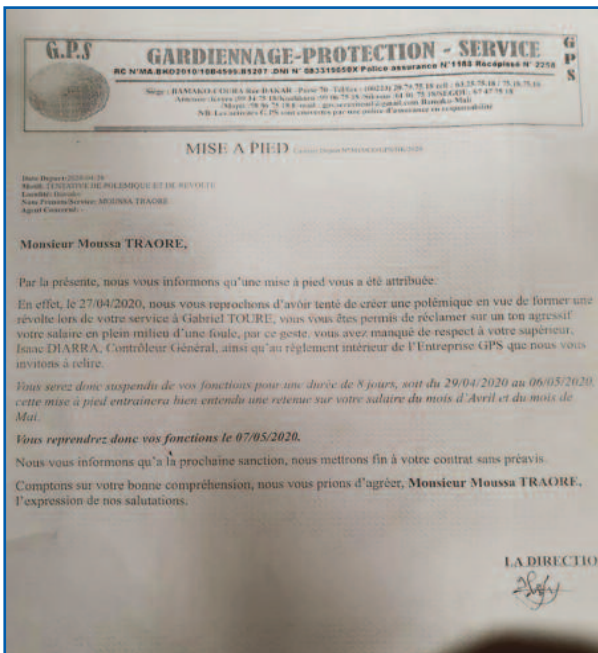


C'est lui même qui a cherché Le gardien a juste demandé s'il pouvait avoir son salaire. Il fut immédiatement convoqué et remercié. Le gérant de la société lui retourqua d'aller voir qui il veut. Le pauvre gardien court encore derrière son dû.

Ce gérant me prenant pour un Nafigui ordinaire tente avec moi ce qu'il faisait aux autres c'est à dire le bagabaga. Il menace tout le monde soit disant qu'il est proche d'IBK et voit ce dernier quand et comme il veut. Aujourd'hui, il est arrivé à son terminus : on ne s'attaque pas à l'ami des gardiens et des agents de nettoyage. Selon ce contrat, en remerciant le pauvre chef de famille, ils auraient dû lui payer au moins ses sous. Ce qu'on lui reproche c'est d'avoir réclamer son salaire sur un ton aggrssif disent-ils. La vérité est autre je vous jure. Vous me connaissez, moi je suis Nafigui mais pas menteur. Affaire à suivre...

PS: Il a été remercié avant la fin du délai de la mise en pied elle même injustifiée





Bakaye Ibrahim Toure



Jeudi, le 07 mai 2020 : 13h50

Depuis Bamako...

Bonjour à tous les membres !!!

Problème 1 : Au niveau de Sougouninkoura à Bamako, les installations effectuées par EDM SA mettent en danger la vie de nombreuses personnes et ainsi que leurs commerces.

Objectif 1 : trouver la solution par une meilleur installation électrique d'EDM sa. Démarche :

- Contacter l'association des riverains
- Contacter le maire de la commune 2
- Contacter la société EDM sa



Alphasidiki Sangare



La presse malienne en deuil

Hommage à Aïssata Cissé

La doyenne Aïssata Cissé de "Radio Mali" a discrètement tiré sa révérence, le mercredi 28 avril 2020. Parcours atypique d'une pionnière. De Radio Soudan à l'Ortm, tout un symbole !

La seule évocation de son nom rappelle à nombre de ses compatriotes au moins deux choses. Il y a, d'abord, cette voix agréable de la "Toubabou Mouso de Radio Mali" qui a fasciné plusieurs générations de Maliens et que les longues années d'une riche carrière ne sont jamais parvenues à altérer. Il y a, ensuite, surtout pour ceux qui l'ont approchée, à commencer par ses collaborateurs, son altruisme et le dynamisme qui l'animait pour la cause de son prochain.

C'est en en 1959 - elle n'avait que 15 ans - qu'Aïssata Cissé effectua son entrée à la radio Soudan comme animatrice. L'émission «Les disques demandées» était impatientement attendue chaque dimanche par les auditeurs. Son immense talent attira l'attention de Dr Gologo, Secrétaire d'Etat à l'information du Mali nouvellement indépendant. Encadrée par ses aînés comme Feu Papa Haïdara, Oumar Cissé, Jean Claude de Thant...elle avait la soif d'apprendre et de faire mieux.

Ainsi en 1960, Aïssata bénéficie d'une bourse de stage de deux ans à la Radiotélévision de Pologne et apprend les règles de l'animation et du journalisme dans l'audiovisuel. Elle bénéficie également d'un stage de perfectionnement au Centre de Formation Professionnelle des Journalistes de Paris (CFPJ).

Animée d'un esprit de créativité et d'innovation, elle initie et anime plusieurs émissions qui ont marqué la radio nationale dans les années 60-70. Il s'agit des émissions « Magazine de la Femme », « Soirée dansante ». Elle présenta à partir de 1964 le Journal Parlé (JP). Elle a fait valoir ses droits à la retraite en 2007, après 45 ans de dévouement pour la patrie, pour les autres.

Pour l'ancien Directeur de l'ORTM, Sidiki N'Fa Konate, qui a donné le nom de son illustre aînée à la salle de rédaction de la Radio nationale, Aïssata est une bibliothèque ambulante et le témoin vivant de l'histoire des médias au Mali.

Gouvernement du Mali



Le ministre de la santé et des affaires sociales a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a fait la synthèse générale de la situation épidémiologique depuis l'apparition du Premier cas du COVID-19 au Mali, les mesures de riposte, les statistiques de notre pays par rapport à la sous-région. Il a aussi mis en exergue quelques difficultés auxquelles ils font face dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Diakité Modibo



Manassa déclare que les requêtes des partis politiques ne sont pas recevables. La décision de la CC reste intacte.

Moussa Yoro Diallo



Perchoir : Honorable Moussa TIMBINE, le choix de la Jeunesse qui transcende tous les clivages !
Qu'en est-il de son parcours ?

- Doctorant en Innovation, Intelligence Économique et Développement à l'Institut d'Études Supérieures de Commerce et de Communication Internationale de Toulon - France ;
- TIMBINÉ, est détenteur Master Pro en Marketing Touristique et Événementiel à la F.M.S.A de Sousse en Tunisie ;
- Il est titulaire d'un baccalauréat malien, obtenu en Sciences Exactes au Lycée Hamadoun Dicko de Sevaré
- Membre fondateur du RPM, il est le Président du Bureau National de la Jeunesse du parti et Préside le Bureau de la jeunesse EPM
- Depuis 2017 : Premier Vice-président de l'assemblée nationale ;
- 2016 : Président du Groupe Parlementaire RPM (79 députés) et de l'intergroupe de la Majorité Parlementaire, fort de 119 députés ;
- 2015 : Désigné 9ème Vice-président de l'assemblée nationale du Mali ;
- 2014: Premier Secrétaire Parlementaire de l'assemblée nationale; Depuis 2014 : Membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, de la justice et des institutions de la République et des jeunes parlementaires ;
- À l'international, il fut successivement membre de l'Union Parlementaire des États membres de l'OCI, de l'Assemblée Parlementaire Afrique Caraïbes Pacifique et Union Européenne (AVP-UE), il est aujourd'hui le chef de la délégation malienne auprès de l'Union Inter-Parlementaire au sein de laquelle, il fut Vice-président du Groupe Afrique
- 2009 - 2013 : Conseiller municipal, 5ème adjoint au Maire de la Commune V du District de Bamako, élu sous les couleurs du RPM.



Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 07-05-2020 SUR LES VIOLENCES LIÉES AU COUVRE FEU

Le Centre d'assistance et de promotion des Droits Humains (#CapDH) a appris avec regret, ces derniers temps, la recrudescence des violences liées au couvre-feu entre les forces de l'ordre et les populations dans plusieurs localités du Mali dont Kayes, Kati, Koutiala, Ségou et certaines communes du District de Bamako.

Le #CapDH déplore ces événements malheureux qui surviennent au Mali dans un contexte fragile.

Le CapDH invite les populations au calme, à la retenue et leur recommande le recours aux voies légales et pacifiques pour la réclamation de leurs droits.

Le CapDH, tout en précisant que le couvre-feu a été décrété dans le but de protéger les populations contre la propagation de la pandémie du covid-2019 qui sévit dans notre pays, les invite à suivre scrupuleusement les mesures d'hygiène et de sécurité recommandées par les autorités compétentes pour une riposte efficace contre la maladie.

Le CapDH rappelle aux forces de sécurité que s'il est évident que les contrevenants au respect des mesures de couvre-feu décrété par le Chef de l'Etat s'exposent à des sanctions pénales suivant des procédures légales, il n'en demeure pas moins que, les actes de tortures et autres traitements cruels, inhumains et dégradants infligés aux contrevenants constituent une violation grave de leurs droits qu'aucune circonstance exceptionnelle ne saurait justifier et engagent la responsabilité pénale des présumés auteurs.

Le CapDH invite donc les forces de sécurité à la responsabilité et au respect des règles d'éthique et de déontologie en inscrivant leurs interventions dans le seul intérêt du maintien de l'ordre public.

Le CapDH suit de près l'évolution de la situation et rappelle que le respect des droits de l'homme est un devoir pour tout citoyen.

Fait à Bamako, le 07 mai 2020

Président du Conseil d'Administration
Mamadou CAMARA

Ammy Baba Cisse



Je sollicitais la tenue d'un débat entre tous les candidats au perchoir. Pas de réaction d'abord

7 présumés sages de la cour constitutionnelle, dont Manassa, viennent de rejeter les requêtes des personnes aux voix volées

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 07 mai 2020.

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé DRAMÉ, a reçu en audience, ce jeudi 07 mai, l'Ambassadeur



de la République de Cuba au Mali, S.E Mme Liliana GARCIA SOCAR-RAS.

Le Ministre DRAMÉ a saisi l'occasion pour rendre un hommage appuyé à la République de Cuba pour ses succès dans plusieurs domaines, dont celui de la médecine, mais également, pour son assistance solidaire à plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

En ce qui concerne la coopération bilatérale, le Ministre des Affaires Etrangères s'est félicité de l'appui dont le Mali bénéficie auprès de ce pays ami et frère, notamment dans les domaines de la Santé, des Sports, de la Formation.

Par rapport à la lutte contre la pandémie du coronavirus, la Diplomate cubaine a laissé entendre que son pays est disposé à apporter son assistance au Mali.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Nia Dialla Keita

" Boubou démissionnera, la primature reviendra à l'ADEMA "

Benjamin Sagala. À suivre !



La lettre "C" n'a pas fini de nous causer des problèmes cette année. Après Chine, Coronavirus, Covid-19, Cas Confirmé, Contagion, Confinement, Cache-nez, Chloroquine, Couvre-feu, maintenant c'est Cour Constitutionnelle et Contestation. Je me demande jusqu'où "C" veut nous emmener.

En tout cas tout, sauf <<Coup d'État>> .

Bouba Fané

Michel H. Sidibé ministre de la Santé et des Affaires sociales : « Le Mali a un taux de guérison d'environ 42% contre 33% pour le continent africain »

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel H. Sidibé, lors d'un point de presse qu'il a animé ce matin sur la lutte contre la pandémie de Covid-19 au Mali, a déclaré que le Mali a un taux de guérison du Covid-19 d'environ 42% contre 33% pour le continent africain.

A la date du jeudi 7 mai 2020, notre pays a enregistré 19 nouveaux cas positifs de la maladie à coronavirus, 10 nouvelles guérisons, zéro décès. Ce qui donne une situation cumulée de 650 cas positifs, 32



décès et 271 patients guéris. En vue de donner davantage d'informations à l'opinion nationale et internationale sur la gestion de la pandémie du coronavirus au Mali, le ministre de la Santé et des Affaires sociales a animé une conférence de presse ce matin.

Michel H. Sidibé s'est d'abord félicité de l'élan de solidarité et de la mobilisation que la lutte nationale contre le Covid-19 a bénéficié. Il a fait une mention spéciale à la presse nationale et internationale pour tout son soutien dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, à travers des messages d'apaisement et de sensibilisation. Il a également salué les efforts du corps médical dans la prise en charge du Covid-19. Un engagement qui se traduit par des statistiques parlantes. A preuve, alors que le continent africain affiche un taux de guérison de 33% des malades du Covid-19, notre pays a pu traiter et guérir environ 42% de ses patients à travers sa dizaine de structures (publiques et privées) de prise en charge. Aussi, le taux de létalité qui est de 4% sur le plan continental est de 1% au Mali.

S'agissant de la prévention, notre pays jouit de bonnes perceptions avec ses approches communautaires autour de la promotion des mesures-barrières dont l'utilisation des masques comme palliatif au confinement des villes touchées par l'épidémie, notamment Bamako, l'épicentre du virus. « On ne peut pas isoler Bamako, sachant que la plupart des activités au Mali est de l'informel... », a-t-il déclaré.

« Nous allons voir comment travailler avec les maires, les chefs traditionnels et religieux pour faire en sorte que la mobilisation sociale contre le COVID-19 soit une réalité. Si nous adoptons une approche communautaire, il n'y a aucune raison pour qu'on n'arrive pas à contenir la maladie à Bamako. Nous travaillons à concrétiser le programme présidentiel (un Malien, un masque) pour que le port du masque soit notre auto-confinement», ajoutera-t-il.

Michel Hamala a profité de l'occasion pour informer de la mise en place future d'une opération de test systématique de toutes les personnes-contact, estimées à ce jour à plus de 2021 personnes. « Cela permettra de détecter par anticipation les personnes infectées afin d'une mise en isolement assortie d'une prise en charge précoce », indiquera-t-il. Pour ce qui est de la question de dotation de notre pays en intrant (masques, équipements, etc), le ministre a révélé la problématique d'accès aux produits entrant dans la prévention et le traitement du Coronavirus. Cependant, il a ajouté que le Mali se bat avec des stratégies économiques et diligentes afin de pouvoir se ravitailler régulièrement d'intrants indispensables dans le traitement et la prévention de la maladie à coronavirus avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Michel H. Sidibé a évoqué les difficultés de financement malgré le budget de 6,3 milliards de F CFA alloué par le président de la République pour financer la riposte contre le Covid-19. Des partenaires comme la Banque mondiale sont à nos côtés afin de nous aider, à travers des achats groupés pour l'acquisition de matériels.

Le ministre a rappelé le respect des mesures barrières, le lavage des mains, et surtout la concrétisation de l'opération présidentielle : « Un malien un masque », pour stopper la propagation du Covid-19 dans notre pays ». Il a salué les efforts consentis par le gouvernement et les mesures sociales prises par le président de la République pour

assouplir les effets collatéraux de la pandémie de Covid-19.
Markatié Daou
Ccom/MSAS

M. Nouhoum Togo - Officiel

Considérant que les requêtes numéros : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, et 14 sont des recours contre l'arrêt n°2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection des Députés à l'Assemblée nationale (Scrutin du 19 avril 2020) ;

Que celle numéro 13 demande sa notification à la requérante pour lui offrir la possibilité de saisir la Cour Africaine des Droits de l'Homme ;

Qu'il échet de les déclarer irrecevables ;

PAR CES MOTIFS :

Article 1^{er} : Déclare les requêtes numéros : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 irrecevables ;

Article 2 : Ordonne la notification de la présente Délibération aux requérants et sa publication au Journal officiel.

Ont siégé à Bamako le 06 mai deux mil vingt

Madame Manassa	DANIOKO	Président
Monsieur Mahamoudou	BOIRE	Conseiller
Monsieur Seydou Nourou	KEITA	Conseiller
Monsieur Modibo Tounty	GUINDO	Conseiller
Monsieur M'Père	DIARRA	Conseiller
Monsieur Baya	BERTHE	Conseiller
Monsieur Bamassa	SISSOKO	Conseiller

Avec l'assistance de Maître Abdoulaye M'BOOGE, Greffier en Chef
Suivent les signatures illisibles
Pour Expédition certifiée conforme délivrée avant enregistrement

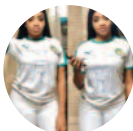
Bamako, le 06 mai 2020

LE GREFFIER EN CHEF
M'BOOGE
Maître Abdoulaye M'BOOGE
Chevalier de l'Ordre National

Sacré salif Traoré
Utiliser Forsat pour tirer sur les manifestants à Sikasso. Pourquoi ne pas tenir la même rigueur au Nord .

Didi Mass

Les axes Sikasso-Koutiala et Sikasso-Bougouni sont désormais ouverts à la circulation. Les manifestants qui bloquaient ces voies ont été déguerpis ce jeudi par les forces de sécurité. En protestation aux résultats des législatives donnés par la Cour constitutionnelle, ces manifestants avaient érigé des barrages sur ces routes pendant plusieurs jours. Une situation que transporteurs et voyageurs avaient dénoncé. Après avoir bloqué deux accès à la ville pendant plusieurs jours, les manifestants ont été déguerpis par les forces de l'ordre ce jeudi. Les échauffourées ont causé plusieurs dégâts matériels. En effet depuis la proclamation des résultats définitifs de l'élection législative, des manifestations étaient régulièrement organisées dans la ville de Sikasso. Les manifestants contestaient les résultats donnés par la Cour constitutionnelle. Ces mouvements se sont finalement transformés en blocus à certaines entrées de la ville de Sikasso. Pendant plusieurs jours, des barrages ont été érigés sur les routes



Sikasso-Bougouni et Sikasso-Koutiala, perturbant le trafic sur ces voies. Une situation qu'ont dénoncé transporteurs et voyageurs. Après la levée des barrages par les forces de sécurité, la circulation a repris sur ces différents axes
Christian Dakouo, correspondant Studio Tamani à Sikasso



RFI Afrique



En RDC, il n'y a pas que le procès du directeur de cabinet du président Vital Kamerhe, deux autres affaires défraient la chronique en ce début du mois de mai: le marché de rénovation de la salle plénière du Sénat et la découverte d'un trafic d'armes à Gbadolite. Derrière les sociétés citées dans ces dossiers, Modern Construction et Serve Air Cargo, il y a un homme d'affaires indien Harish Jagtani qui a prospéré sous le régime de l'ancien président Joseph Kabila. Enquête.



Paul Diarra

Les enseignants vont sourire demain inshallah. Sinon c'était trop chaud...



Nouhoum Sarr

Véritable scène de guerre civile à Sikasso. Il faut résister c'est au prix du sang que ce pays sera libéré.



Législatives 2020 : Le BPN du RPM a rencontré ses nouveaux députés



Le Bureau Politique National du Rassemblement Pour le Mali (BPN-RPM) a rencontré hier mardi, 5 mai 2020 à MAEVA, ses députés de la sixième législature.

Cette rencontre a été celle d'une prise de contact avec nos honorables députés, une rencontre de félicitations mais aussi d'orientation.

Nous avons saisi cette occasion pour remercier le peuple malien pour la confiance qu'il a bien voulu placer en notre parti lors des élections législatives de mars-avril 2020.

Ces législatives nous ont permis ensemble avec les autres composantes de notre alliance "Ensemble Pour le Mali" d'assurer une large majorité au Président de la République, SEM Ibrahim Boubacar Keïta.

En effet, notre parti (RPM = 51 sièges) et les partis de la plateforme Ensemble pour le Mali (EPM = 33 sièges) totalisent désormais 84 sièges au sein du parlement. Cela sans compter avec les voix conquises par les partis signataires de l'accord politique de gouvernance (38 sièges). Camarades, c'est avec fierté que votre parti vous souhaite une bonne mission parlementaire.

"Unis, nous pouvons"

"Ensemble nous avançons"

Bokary TRETA

Coronavirus au Mali : Les chiffres du 6 mai 2020



Communiqué N°65 du 06 mai 2020 du ministère de la Santé et des affaires sociales sur le suivi des actions de prévention et de riposte face à la maladie à Coronavirus.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, 06 mai 2020, sur 76 échantillons testés, les services de santé ont enregistré dix-neuf (19) nouveaux cas de COVID-19, trente-trois (33) patients guéris, zéro (0) décès.

Région de Kayes : Kéniéba-2 cas

Région de Mopti : Koro-1 cas

District de Bamako : Commune I-1 cas ; Commune II-2 cas ; Commune IV-4 cas ; Commune V-8 cas ; Commune VI-1 cas

A ce jour, la situation cumulée est :

631 cas positifs ; 32 décès dont 10 survenus en dehors de nos centres de prise en charge ; 261 patients guéris et 7 cas transférés hors du pays (EUTM) dont 3 guéris.

La recherche continue pour retrouver toutes les personnes-contact.

A ce jour, 2 016 personnes-contact font l'objet d'un suivi quotidien.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 06 mai 2020

P/LE MINISTRE PO

LE SECRETAIRE GENERAL Dr Mama COUMARE

Chevalier de l'Ordre National

Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Le coronavirus et ses symptômes : Les Italiens bousculent tout



Les italiens viennent de publier une étude faite à partir d'autopsies de patients décédés du COVID-19. Cette étude confirme l'étude brésilienne sur la véritable cause de mort dans le cas du COVID-19: La CIVD (coagulation intravasculaire disséminée) et non la pneumonie. Toutes ces personnes décédées étaient tout simplement victimes d'un mauvais diagnostic et par conséquent, d'une thérapie erronée. Cela fait partie malheureusement du parcours inévitable de toute science. La bonne nouvelle est que l'on sait maintenant. Il n'est nul besoin de respirateur coûtant des fortunes, ni des Unités de thérapie intensive pour sauver des patients présentant la forme grave de la maladie, mais tout simplement un anticoagulant.

Ça ne sert à rien d'essayer de ventiler des poumons dans lesquels le sang ne circule pas, car bloqué par des caillots. Vous aurez beau avoir les meilleurs ventilateurs mécaniques du monde et donner tout l'oxygène nécessaire, tous les efforts seraient voués à l'échec. Voilà ce qui explique les 9 morts sur les 10 qui entrent en Soins de Thérapie intensive. Le virus SARS-cov-2 du COVID-19 cause une coagulation du sang dans les vaisseaux et c'est ce qu'il faut traiter en premier lieu

Diré : Les conditions générales de l'élevage globalement bonnes dans le cercle



L'information a été donnée cette semaine par le service local de l'élevage. Selon les responsables de la structure, l'état des pâturages et les conditions d'abreuvement sont dans l'ensemble acceptables. Ils précisent que le bétail présente un bon état d'embonpoint. « La situation épizootique est relativement calme, la campagne de vaccination du cheptel appuyée par le CICR est en cours », indique le service local de l'élevage.

L'honorable Moussa Timbiné sur le toit de l'Assemblée Nationale : Est-ce possible ?



C'est au siège de la section RPM de la CV que les premiers responsables de la J-EPM ont lancé hier, au cours d'un point de presse, une campagne solennelle de soutien à l'honorable Moussa Timbiné (1er vice-président de la législature sortante) pour sa candidature au poste de président de l'Assemblée nationale du Mali, dont la session inaugurale de la sixième législature aura lieu ce lundi 11 mai.

En effet, qui d'autre mieux que Moussa Timbiné peut-il mieux incarner aujourd'hui la vision du président IBK, lequel aussitôt élu avait placé ce second mandat sous le signe de la jeunesse citoyenne et responsable. C'est pourquoi selon la J-EPM (Jeunes de « Ensemble pour le Mali »), le choix de l'honorable Moussa Timbiné représente donc une opportunité historique pour la jeunesse de la majorité présidentielle, de réaliser le souhait du président de la République, de placer la jeunesse au cœur de son mandat et de faire d'elle le fer de lance du développement et de la promotion de la démocratie.

Dans un langage franc et sincère, la J-EPM a unanimement décidé de soutenir avec détermination et engagement, la candidature de l'honorable Moussa Timbiné président de la J-EPM et appelle les candidats issus de l'EPM à désister au profit de l'honorable Timbiné, ainsi que l'ensemble des députés jeunes à s'allier solidairement à cet infatigable défenseur et porte-étendard de la jeunesse à l'Assemblée nationale pour une jeunesse plus unie et plus forte.

L'honorable Moussa Timbiné élu sur la liste RPM en CV a vite gravi les échelons : Secrétaire parlementaire, président du groupe parlementaire RPM, 1er vice-président de l'Assemblée nationale. Cette ascension extraordinaire n'est pourtant que juste récompense, pour celui que l'on considère-à juste raison- comme un « fidèle parmi les fidèles » au président IBK, dont le sacre historique, avec plus de 70% au second tour aux élections présidentielles de 2013, avait permis cette parfaite alchimie de pouvoir transformer le plomb RPM en Or RPM...

■ B. CAMARA

Insécurité au Mali : A quand le déploiement de l'armée reconstituée ?



L'insécurité ne faiblit pas au nord et au centre du Mali. Des attaques ont été perpétrées à Tombouctou et Mopti cette semaine. Deux soldats français ont également été tués dans le Gourma. Au même moment la 39^{ème} session du CSA a pris des engagements notamment l'accélération du DDR afin de rendre l'armée reconstituée opérationnelle.

Cette session du comité de suivi de l'accord s'est tenue par visioconférence. À cause de la pandémie du Coronavirus. Au cours de la réunion, le CSA a recommandé l'accélération du processus DDR afin de rendre opérationnelle les premières unités de l'armée reconstituée. Un bataillon des Forces armées maliennes reconstituées a d'ailleurs quitté Gao pour Kidal, mardi 5 mai. Celui-ci va s'ajouter aux premières unités des FAMA reconstituées déjà dans cette ville depuis février dernier. Le comité de suivi de l'accord a aussi décidé l'implication des femmes à partir de la 40^e session prévue en juin prochain.

Pendant ce temps les attaques se poursuivent. Deux soldats français ont trouvé la mort en l'espace de quatre jours dans le Gourma, a annoncé la Présidence française, Selon l'Élysée, le premier a succombé à ses blessures vendredi dernier 1^{er} mai. Il avait été victime d'un engin explosif improvisé le 23 avril. Le second est mort lors d'une opération anti-jihadiste toujours dans le Gourma, a indiqué l'Élysée.

Dans la région de Tombouctou, les forces armées maliennes FAMA ont repoussé ce mardi 5 mai 2020 une attaque des groupes armés terroristes à Goundam à la sortie vers Tombouctou. Bilan : un FAMA blessé, une moto et un pistolet mitrailleur récupérés.

Au même moment, des individus armés non identifiés ont enlevé le préfet de Rharous et trois autres personnes, alors qu'ils revenaient de Tombouctou. Les trois personnes ont été libérées, mais le préfet est toujours

Communiqué : Entretien entre le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Tiébilé Dramé, avec son homologue burkinabè S.E.M. Alpha Barry



COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DU MALI

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Tiébilé Dramé, s'est entretenu, mardi 05 mai 2020, avec son homologue burkinabè S.E.M. Alpha Barry.

Les échanges ont porté sur la situation des 6514 réfugiés maliens vivant dans le camp de Mentao (Djibo), Nord du Burkina Faso.

Trente-deux blessés reçoivent des soins appropriés à l'hôpital de Djibo. Rappelant les relations séculaires de fraternité et d'amitié qui unissent les deux pays, les deux ministres ont évoqué les mesures prises par le Gouvernement Burkinabè pour rassurer les réfugiés maliens et ramener le calme et la sécurité dans le camp de Mentao.

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali a remercié son homologue pour l'hospitalité que le Burkina Faso accorde aux réfugiés maliens depuis le début de la crise.

■ Source : Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

retenu par ses ravisseurs. Dans le centre du pays, dans la région de Mopti, le pont de Songho reliant la ville de Sévaré à celle de Bandiagara a été de nouveau saboté par des individus armés.

Au moment où le CSA décidait d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix, la troisième compagnie du bataillon des forces armées reconstituées quittait Gao ce mardi pour Kidal. Selon de nombreux observateurs, ce retour des forces devraient permettre de faciliter le retour des services publics dans cette région contrôlée depuis longtemps par les groupes armés.

Ibrahim Maïga, Chercheur à l'Institut d'études de sécurité de Bamako

WESTERN
UNION

WUSM

MONEY TRANSFER



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique : AFICAM aux côtés de l'Administration malienne

Le représentant du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ismaïla Berthé, était, hier, au chevet de la première rencontre du comité de pilotage du Projet d'Appui à la Scientifique Initiale et Continue de l'Administration Malienne (AFICAM). L'ordre du jour portait sur le développement d'une formation initiale et continue qui permet de renforcer l'administration autour d'une performance.

A l'entame des propos, le Recteur de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Pr Moussa Djiré, a souhaité la bienvenue, avant de préciser que le projet AFICAM est aujourd'hui une réalité.

Ce projet est financé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre du dispositif Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI). Pour la Conseillère de Coopération auprès de l'Ambassade de France au Mali, Mme Françoise Gianviti, ce projet prend appui sur la coopération académique entre l'USJPB, Sciences Po Bordeaux (SPB) en cours depuis 2017 et propose aussi d'élaborer et d'expérimenter un

dispositif de requalification des fonctionnaires, conformément au Programme de développement institutionnel 2ème génération.

D'une durée de deux ans (2020-2021), il dispose d'un budget de 525 000 euros (soit 344 millions de FCFA), dont 236 500 euros (soit 155 millions de FCFA) pour la première année.

A cet effet, il a pour but final de contribuer à une meilleure gouvernance démocratique au Mali par le renforcement d'une administration autour de la performance.

A la fin du projet en 2021, le Mali disposera d'une filière de formation initiale et continue pour préparer les futurs agents des administrations centrales, déconcentrées et décentralisées en assurant la formation continue des agents en place, a appuyé Mme Françoise

Gianviti, avant de préciser ceci : « il y aura une formation universitaire de qualité, adaptée aux besoins et réalités du Mali ».

Ce projet comprend deux composantes principales et une composante transversale. Il s'agit, en effet, de développer, d'une part, une capacité de formation universitaire initiale professionnalisante des futurs agents de la Licence au Master en passant par la préparation des concours et, d'autre part, une capacité de requalification et de formation continue des agents actuellement en poste.

Avant de souhaiter pleins succès au projet AFICAM, le représentant du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ismaïla Berthé, a rappelé que le Comité de pilotage est un dispositif de gestion du projet mis en place en vue de sa réussite. Sa mission consiste, entre autres, à fixer les orientations du projet et la méthodologie de travail et à garantir le déroulement du projet en conformité avec le chronogramme établi.

L'objectif principal du projet AFICAM, faut-il le rappeler, est de développer une formation initiale et continue permettant l'émergence d'un management professionnel des politiques publiques et des administrations publiques autour d'une administration centrale et déconcentrée conforme aux standards internationaux.

■ Ibrahim SANOGO



Opération Barkhane : Le Covid-19 n'aura pas d'impact sur les opérations selon le commandement de Barkhane

A lors qu'il était en visioconférence avec des journalistes ce mardi, le commandant de la force française le général Pascal Facon, a indiqué que l'épidémie de Covid-19 « n'a pas d'impact sur les opérations de Barkhane », qui enregistre des « progrès substantiels » au Sahel face au groupe jihadiste Etat islamique au grand Sahara (EIGS). Le nouveau coronavirus représente « une contrainte opérationnelle supplémentaire » mais « on s'est adaptés », a-t-il commenté. L'officier a affirmé recenser « très peu de cas » parmi les 5.100 militaires français déployés au sein de la force Barkhane, sans donner de chiffre précis.

« Le Covid-19 n'a pas d'impact sur nos opérations », a-t-il fait valoir, malgré un décalage des relèves et des quatorzaines avant déploiement. Sur place, « on a énormément travaillé à la mise en œuvre de mesures individuelles et collectives pour faire en sorte que cette contrainte soit la plus minime possible ».

Des éléments forces de sécurité burkinabè se tiennent près du corps d'un suspect jihadiste abattu à Ouagadougou, le 22 mai 2018.

Quant aux groupes jihadistes contre lesquels se battent les militaires français au Sahel, ils « ont exploité (le virus) comme de la propagande (...) dans l'espace cybernétique, avec pas tellement de succès ».

Sur le terrain, « on est toujours dans la dynamique du sommet de Pau (de janvier dernier, ndr) qui ne faiblit pas, malgré le contexte sanitaire particulier », a ajouté le général. Vantant une « coordination accrue » avec la force conjointe du G5 Sahel (Mauritanie, Tchad, Mali, Niger, Burkina Faso) et les armées nationales, il a évoqué une « énorme pression mise sur l'ennemi, qui est véritablement sur le reculoir ».

Ces derniers mois, l'armée française a multi-

plié les offensives au Sahel, en particulier dans la zone dite des « trois frontières » entre le Mali, Niger et Burkina Faso, revendiquant la « neutralisation » de centaines de jihadistes depuis le début de l'année.

La mort en quatre jours de deux soldats de Barkhane, dont un lundi, « montre à la fois l'âpreté du combat mais pas un regain d'activité de l'EIGS, plutôt même l'illustration d'un ennemi aux abois », a affirmé le commandant

de la force.

« L'attrition est substantielle. Les coups portés au système de commandement de l'ennemi sont sévères, ses capacités sont considérablement amoindries », a-t-il assuré, tout en refusant de fournir un bilan précis du nombre de jihadistes tués ou capturés.

En outre, les deux principaux groupes jihadistes actifs dans la zone, RVIM (affilié à Al Qaïda) et EIGS, « sont en train de se déchirer entre eux dans une espèce de recomposition, une lutte d'influence », a-t-il noté.

Concernant les exactions extrajudiciaires commises ces derniers mois par les forces de sécurité maliennes et nigériennes, dénoncées dans un récent rapport de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), « ces agissements supposés sont intolérables et peuvent poser un problème en terme de crédibilité des forces », a-t-il commenté, rappelant que la France avait demandé des enquêtes.

■ Ibrahim SANOGO



Intervention internationale au Mali : Vers un renforcement de la présence militaire allemande au Mali

Plus de soldats et une présence militaire plus durable : le gouvernement allemand a décidé de prolonger d'un an et de renforcer son contingent au sein de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM).

Lors d'un point de presse, la porte-parole du gouvernement allemand, Ulrike Demmer, a tenu à préciser que la situation sécuritaire au Mali, mais également dans d'autres Etats du Sahel comme le Niger et le Burkina Faso, restait alarmante et que les missions armées devaient y combattre "les djihadistes et milices". Mais même si le contingent allemand va augmenter pour arriver à un total de 450 soldats, ces militaires n'ont pas pour vocation de participer aux combats. Leur mission est de former les forces maliennes.

Une formation dont les effets sont visibles sur le terrain, selon Moctar Mariko de l'Association

maliennne des droits de l'homme.

"Chaque fois que vous entendez qu'un village a été attaqué ou un camp militaire, le lendemain vous avez la riposte de l'armée maliennne parce qu'ils ont reçu des formations. Mais le problème au Mali, c'est que notre armée est encore mal équipée. Voilà pourquoi il y a des interventions tardives. Notre armée a non seulement besoin de formation et de matériel mais doit également être appuyée par les forces étrangères pour permettre au Malien de vivre tranquillement dans son village, dans son foyer" estime-t-il.

Les forces de la mission Minusma, dirigée par l'Onu, apportent actuellement cet appui aux soldats maliens. Et la Bundeswehr a également prolongé d'un an sa présence au sein de cette force mais sans effectif supplémentaire. Jusqu'à présent, 1.100 soldats allemands y sont déployés.

Besoin de plus qu'une formation

A l'intérieur du Mali, dans des régions comme Tombouctou en proie aux attaques djihadistes, Baba Moulaye Haidara, du Forum des organisations de la société civile, estime qu'il y a encore du travail à faire. "L'Allemagne c'est le partenaire légendaire du Mali. On s'attend même à plus de la part de l'Allemagne. Former seulement ce n'est pas suffisant, il faut former, évaluer et équiper. J'ai comparé la période où ils n'avaient pas ces formations, je l'ai comparée à l'époque où ils ont été mieux équipés et mieux formés. Il n'y a pas eu autant de morts qu'auparavant. Quand on a eu beaucoup de formations, quand on injecte des milliards, il faut qu'il y ait des résultats" explique-t-il. Les groupes djihadistes ont multiplié ces derniers mois les attaques au Mali, des attaques où l'armée est souvent prise pour cible. Outre la Bundeswehr, les effectifs de la force française Barkhane sont également récemment passés de 4.500 à 5.100 militaires.

Le Bundestag, le parlement allemand, doit encore donner son feu vert dans les semaines à venir à l'annonce de l'augmentation et la prolongation de la participation des soldats de la Bundeswehr au Mali.



Rentrée parlementaire : Les incohérences de Moussa Mara



L'ancien Premier ministre Moussa Mara s'est porté candidat à la députation dans son fief électoral de la Commune IV du District de Bamako et a battu campagne au 1er et 2ème tour dans un contexte de pandémie du Covid-19 avec ses « conséquences socio-économiques incalculables ». A aucun moment il n'a dénoncé la poursuite du processus électoral ou simplement prôné sa suspension pour cette raison. Peut-il aujourd'hui, après son élection, en cohérence, évoquer cette question pour gommer l'opposition du

parlement ?

En suivant l'ancien Premier Ministre dans sa logique, qui prône un « **esprit d'unité, mettant en avant des compétences réelles pour occuper les fonctions** » l'on peut penser qu'il serait un des mieux placés pour la présidence de l'Assemblée nationale. Le pense-t-il aussi et sa tribune vise-t-elle cet objectif ? Si oui, il réalisera très rapidement qu'il se trompe lourdement.

En ce début de nouvelle législature, Moussa Mara suscite chez certains des espoirs pour

élever le niveau du débat parlementaire. Il n'y arrivera que s'il s'approprie les textes fondamentaux de la République dont le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale et surtout la Loi n°2015-007/ du 4 mars 2015 portant Statut de l'Opposition politique.

L'article 21 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale qu'il cite prévoit effectivement la création des groupes parlementaires par « **affinités politiques** ». L'article 25 précise « **Est interdite la constitution de groupes de défense d'intérêts particuliers, locaux, régionaux, professionnels ou religieux** ». Les affinités politiques ne pourraient donc être que l'approbation ou la désapprobation de la politique gouvernementale c'est-à-dire le soutien à l'action gouvernementale ou le choix de l'opposition. Aucun grand écart n'est possible. Il faut donc obligatoirement se proclamer de la « majorité » ou de « l'opposition ». En sachant que le choix de l'opposition n'est en rien incompatible avec « **le soutien au Mali et dans la sortie des crises nombreuses et variées auxquelles il fait face, et ainsi apporter le soutien à toutes politiques rigoureuses allant dans ce sens.** »

En toute hypothèse, la Loi, en l'occurrence le Statut de l'opposition, est très claire sur ce point. Ce Statut énonce en son article 6 que « **Tout parti politique appartenant à l'Opposition politique peut soutenir l'action gouvernementale ou participer au gouvernement. Dans ce cas, il perd d'office sa qualité de parti politique de l'Opposition politique et fait une déclaration publique** ». En clair, les préconisations de Moussa Mara, qui demandent aux partis politiques de « **marquer leur disponibilité à accompagner le Président de la République dans cette démarche** » obligent tous les partis politiques à rallier la majorité. Une telle démarche ne peut qu'affaiblir la démocratie. La précédente expérience sous le président Amadou Toumani Touré n'a pas été concluante. Or lui avait l'avantage sur IBK de ne pas avoir de parti en début de mandat et de législature. Il est important de noter qu'aux termes de l'article 4 du même texte « **L'Opposition politique est un élément fondamental de la démocratie pluraliste. A ce titre, elle est politiquement reconnue, juridiquement protégée et a, en conséquence, des droits et des devoirs** ». Mieux l'article 7 prévoit que « **Les partis politiques de l'Opposition po-**

litique peuvent être consultés sur les grandes préoccupations nationales sur lesquelles ils se prononcent ». Enfin l'article 11 stipule que « Sans préjudice des dispositions de la loi portant charte des partis politiques, les partis politiques de l'Opposition agissent en tous lieux et en toutes circonstances dans le respect de la Constitution, des lois et règlements de la République. »

En définitive, Moussa Mara doit se convaincre que le Groupe parlementaire qu'il se prépare à constituer d'ores et déjà rejeté par Oumar Mariko qui a décidé de camper résolument dans l'opposition ne peut, légalement en tout cas, faire l'économie d'un choix entre majorité et opposition. A moins qu'il ne soit autorisé par la nouvelle majorité à violer la Loi, ce qui serait un fort mauvais message après les tripatouillages de Manassa et de sa Cour.

Surtout que l'Article 11 alinéa 3 du même Règlement intérieur précise que « **L'élection des Vice-présidents, des questeurs et des Secrétaires parlementaires a lieu en s'efforçant de reproduire au sein du Bureau**



la configuration politique de l'Assemblée Nationale ».

En conclusion, la meilleure façon d'avoir une « **Assemblée Nationale Institution de contrôle de l'exécutif par excellence** » et d'« **aider le Chef de l'Etat à terminer au mieux son mandat** » est de respecter la Loi

et d'avoir une opposition qui tire, chaque fois que de besoin la sonnette d'alarme au lieu d'avoir une armée de béni oui-oui assumés ou déguisés.

■ **Moctar Sow**

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest



Législatives 2020 ! Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie FSD se prononce

Nous vous livrons le texte intégral de la déclaration en entendant un décryptage dans notre prochain numéro.

Déclaration du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie sur l'arrêt de la Cour Constitutionnelle relatif aux résultats de l'élection des députés

C'est avec une grande indignation que le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), a accueilli les proclamations des résultats de l'élection des députés par la Cour Constitutionnelle.

Pour ne s'en tenir qu'au 2ème tour, le caractère inique de l'arrêt du 30 avril 2020 consistant en l'annulation des milliers de voix favorables aux adversaires des listes soutenues par le pouvoir, le rejet ou la non prise en compte des requêtes documentées des candidats adverse aux listes du pouvoir, a tronqué les résultats de l'élection des députés.

C'est peu de dire que la décision de la Cour

Constitutionnelle a jeté le discrédit sur cette institution, clochardisé notre démocratie et humilié davantage notre pays.

Le FSD dans de précédentes prises de positions avait fait savoir au gouvernement, à l'opinion nationale et internationale, qu'en raison du contexte sécuritaire qui continuait de se dégrader quotidiennement, du cadre juridique des élections à la fois incitatif et permissif à la fraude, qu'il était impossible d'organiser des élections législatives dans des conditions acceptables de transparence, de crédibilité du scrutin. Il attirait l'attention sur les conditions sécuritaires, le fichier électoral,

l'absence de l'administration dans de nombreuses localités etc.

Malgré les appels et mises en garde du FSD, c'est dans un déni permanent de réalité que le gouvernement a décidé d'organiser les élections législatives en donnant des assurances fermes et répétées aux citoyens et aux candidats de sa capacité à assurer leur sécurité et le bon déroulement du scrutin.

A l'arrivée, il n'a été capable d'assurer ni la sécurité de ses propres agents (administrateurs, juges et enseignants qui se sont repliés vers des localités moins exposées, écoles, tribunaux et centre de santé fermés), encore moins protéger les candidats, leurs militants, les meetings, les électeurs, et les bureaux de vote. Le redéploiement de l'administration, préfets et sous-préfets dans les différentes circonscriptions qui était un prérequis, n'a jamais été effectif, malgré l'insistance sur ce point de la communauté internationale.

Le Ministère de l'administration Territoriale et de la Décentralisation a plutôt préféré placer les élections sous la tutelle sécuritaire des milices armées au nord et dans le centre. Pire dans plusieurs localités des agents de l'administration et les milices sont devenus des machines à frauder.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, comme à l'élection présidentielle, l'élection des députés s'est déroulée dans un climat d'insécurité extrême jusqu'à l'enlèvement du Chef de fil de l'opposition toujours entre les mains de ses ravisseurs.

On a assisté à une mascarade électorale faite de bourrage à volonté d'urnes sous la conduite des mouvements armés dans de nombreuses localités en l'absence de l'administration et des agents électoraux. La complicité active de l'Administration publique dans l'organisation de la fraude électorale à grande échelle a été une constante.

Le FSD constate avec dépit que toutes les démarches ci-dessus et la propension du Gouvernement à précipiter l'élection des députés, ne visaient qu'à empêcher et/ou à confisquer le vote des citoyens.

Et pourtant, l'occasion était offerte à l'ensemble de la classe politique et des forces vives de la Nation de procéder aux réformes législatives nécessaires et de corriger les tares du système électoral, afin de doter l'architecture institutionnelle du Mali d'une nouvelle Assemblée nationale, véritable épine dorsale de la démocratie malienne, avec une configuration suffisamment respectueuse du vote des citoyens et représentative des différentes forces

politiques.

Le FSD se refuse d'admettre que notre pays continue à rater, du fait de l'incurie du pouvoir, toutes les grandes occasions de redressement du pays.

L'élection dans une démocratie étant un facteur de régulation sociale, permet de façon pacifique le renouvellement du personnel politique, en se débarrassant des politiques et des responsables qui ont échoué ou qui ont cessé d'être efficaces. Son organisation transparente, équitable et crédible permet, aux nations qui en sont capables, d'assurer le renouvellement au sein de leurs sociétés ainsi que la relève des générations, sans les bouleversements souvent tragiques dans la gestion des affaires du pays.

Mais, lorsque les urnes se sont avérées inefficaces, impropres à ce changement parce que truquées de toute part, alors le pays s'expose à toutes les aventures.

Aujourd'hui le Malien est outragé de voir spolier son vote, les résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle ayant éconduisent sa soif de justice et de renouvellement de l'Assemblée nationale. Il s'exprime dans la rue par les manifestations en cours face auxquelles le gouvernement n'a que la violence et la répression comme réponse.

En effet, la Cour constitutionnelle a enlevé toute dignité à la procédure électorale dans notre pays en usant et abusant de son pouvoir d'annulation et de reformation des voix obtenus par les candidats à l'issue de l'élection des députés. Ce faisant elle a conduit la voie électorale dans une impasse au Mali.

Désormais, les Maliens sont davantage dégoûtés des urnes. Aussi, par-delà la fraude électorale sur le terrain orchestré par l'administration territoriale, la fraude à la loi et à l'éthique, consacrée par l'arrêt du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle consomme la forfaiture de cette institution de la république.

Le FSD, fort de tout qui précède exige :

- la démission du Président de la Cour Constitutionnelle Manassa Danioko ainsi que celle de tous les autres membres pour avoir ruiné leur propre crédibilité, et compromis la légitimité de la nouvelle législature ;
- la démission du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation qui n'a tenu aucun de ses engagements pour l'organisation d'un scrutin sécurisé, sincère transparent et crédible.

Bamako, le 6 mai 2020
Le Président par intérim



Législatives 2020 : La COCEM observe l'environnement post-électoral

Après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives par la Cour constitutionnelle, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM), à l'occasion d'un point de presse, s'est dit préoccupée, mercredi dernier, par le climat délétère qui prévaut dans certaines villes du Mali. A ce titre, elle se dit inquiète du contexte post-électoral consécutif à la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle ayant entraîné l'annulation des résultats provisoires dans certaines circonscriptions électorales dont Sikasso, Bougouni, Kati, les Communes I, V et VI du District de Bamako.



Ce 30 avril 2020, la Cour constitutionnelle, conformément à l'article 86 de la Constitution malienne du 25 février 1992 et à travers l'arrêt N°2020-04/CC-EL, a proclamé les résultats définitifs du second tour des élections législatives tenues le 19 avril 2020.

Depuis le soir du 30 avril 2020, des contestations et heurts se traduisent par des barricades, des pneus brûlés sur des routes et artères de certaines circonscriptions électorales, notamment à Sikasso, Bougouni, Kati, les Communes I, V et VI du District de Bamako. Ces contestations interviennent à la suite des modifications apportées par la Cour constitutionnelle aux résultats provisoires du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, délivrés le 23 avril 2020, précise le

communiqué.

Fidèle à sa mission d'observation citoyenne de toutes les phases des processus électoraux, y compris l'environnement post-électoral, la COCEM a analysé l'arrêt de la Cour constitutionnelle proclamant les résultats définitifs, tel qu'il se trouve sur le site de ladite Cour.

La COCEM remarque qu'il existe, à certains égards, des contradictions entre l'arrêt et son annexe en termes de chiffres dans certaines circonscriptions électorales. En effet, selon l'arrêt de la Cour, 536 bureaux de vote ont été annulés dans les circonscriptions électorales citées contre 927 bureaux de vote invalidés dans l'annexe du même arrêt pour les mêmes circonscriptions.

Dans la circonscription électorale de la Commune V, 30 sur 50 bureaux ont été invalidés

selon l'annexe de l'arrêt de la Cour. Par contre, l'arrêt mentionne que 42 bureaux de vote ont été annulés, notamment dans des centres de Badalabougou, Quartier Mali, Torokorobougou et Sabalibougou pour motif d'irrégularités entachant la sincérité du scrutin, a déclaré le communiqué.

Dans la circonscription électorale de la Commune VI, dira la même source, 420 bureaux de vote sur 658 ont été invalidés selon l'annexe de l'arrêt contrairement à l'arrêt qui a fait mention de 56 bureaux de vote annulés pour motif de remplacement illégal d'agents électoraux, notamment des présidents des bureaux de vote.

Dans la circonscription électorale de Sikasso, 261 bureaux de vote sur 1 083 ont été invalidés dans l'annexe de l'arrêt. A l'inverse, l'arrêt lui-même mentionne que 223 bureaux de vote sont annulés pour motif d'irrégularités entachant la sincérité du scrutin. Les bureaux de vote concernés par cette annulation sont dans dix communes, à savoir : Kolokoba, Lobougou, Farakala, Kofan, Niéna, Blendio, Benkadi, Kapala Kourma, Finkolo Ganadougou, Diomanténin.

Dans la circonscription électorale de Bougouni, la Coalition précise, dans son rapport, que 6 bureaux de vote sur 712 ont été invalidés dans l'annexe pour motif d'irrégularités entachant la sincérité du scrutin et remplacement illégal d'agents électoraux alors que l'arrêt fait état de 8 bureaux annulés.

Dans la circonscription de Kati, selon l'annexe de l'arrêt, 76 bureaux de vote sur 1 307 ont été invalidés. Ces annulations concernent la commune rurale de Mandé et correspondent au nombre total de bureaux de vote dans cette commune. Par contre, l'arrêt fait référence à 63 bureaux de vote annulés dans ladite commune, a-t-elle poursuivi.

La COCEM note que ces manifestations se poursuivent et se durcissent dans certaines villes.

Au regard de ce qui précède, elle invite la Cour constitutionnelle à clarifier à l'opinion publique l'origine des différences dans les chiffres constatés et présentés dans le présent communiqué. Elle convie les candidats, les partis politiques et les populations à recourir aux moyens légaux de contestation, de revendication et au dialogue, a dit le document, avant d'exhorter la Cour constitutionnelle à faire davantage preuve d'ouverture pour faciliter son

accès aux partis politiques et aux candidats. Ensuite, elle réitère sa recommandation adressée au ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour la publication des résultats des deux tours, bureau par bureau, en vue de donner les gages suffisants de la transparence et de la régularité du processus à l'opinion nationale, internationale et aux partis politiques en compétition. En plus, elle appelle les différents acteurs de la vie politique et démocratique du Mali à engager, à court et à moyen termes, des concertations inclusives en faveur de réformes électorales permettant de prendre en compte l'ensemble des défis actuels pour plus de stabilité sociale, politique et institutionnelle au Mali. Enfin, la Coalition invite la Cour constitutionnelle, le Gouvernement et les Partis politiques à vulgariser davantage les lois de la République y compris en matière électorale en vue de

contribuer à construire la cohésion entre la légalité et la légitimité des citoyens.

La COCEM reste mobilisée pour observer, avec une attention particulière, cette période post-électorale.

Le 29 mars 2020 s'est déroulé le premier tour des élections législatives dans les 55 circonscriptions électorales, avec un taux de participation de 35,58%.

Le 19 avril s'est tenu le second tour dans 43 circonscriptions électorales dans les mêmes conditions que le premier tour, notamment les contextes sécuritaires et sanitaire difficiles. Selon la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, intervenue le 30 avril 2020 et après le traitement des 79 requêtes reçues, le second tour a enregistré un taux de participation de 35,25%, soit 2 358 909 votants sur 6 691 305 inscrits. Les suffrages exprimés s'élèvent à 2 186 077 dont 120 843

annulés, soit 5,12%. Quant aux bulletins nuls, ils s'élèvent à 51 989.

La coalition a observé ces deux tours avec des déploiements respectifs de 1 660 et 1 450 observateurs sur toute l'étendue du territoire. A l'issue de cette observation, elle a fait, à travers ses deux déclarations préliminaires, des constats et des recommandations tels que la publication des résultats, bureau de vote par bureau.

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) est une plateforme d'organisations nationales de la Société civile, composée de WIDAF Mali, AMDH, JCI, RPL et SOS Démocratie, mise en place en 2018. Elle a pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie au Mali à travers l'observation citoyenne des processus électoraux.

■ Ibrahim Sanogo

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Moussa Danioko à propos du perchoir de l'Assemblée nationale : «Le Mali a besoin d'un président doté des qualités humaines et techniques, qui a le sens de la diplomatie parlementaire...»

La bataille pour le perchoir de l'Assemblée nationale bat son plein. Plusieurs candidatures sont annoncées. Depuis Libreville, notre compatriote Moussa Danioko parle du modèle de président dont le Mali a besoin aujourd'hui.

Fini le temps des élections législatives 2020. Les députés élus au compte de la 6^e législature se sont fait enregistrer à l'hémicycle mardi 5 mai et invités par décret présidentiel pour le 11 du mois en cours, à l'effet de procéder à l'élection du président de l'Assemblée nationale, à la mise en place des commissions de travail et des groupes parlementaires.

Une mission cruciale à laquelle les honorables députés de la 6^e législature sont invités, quand on sait que leur choix doit impacter considérablement la vie de la nation. Alors, quel est le type de président dont le Mali a besoin aujourd'hui ? Les élus de la nation vont-ils prendre en compte les enjeux du pays pour faire un choix utile sur celui qui saura représenter l'Assemblée nationale ?

Enseignant malien au Gabon, Moussa Danioko, apporte des éléments de réponses à ces questions qui selon lui doivent guider les parlementaires appelés à élire leur président le 11 mai prochain.

« Aujourd'hui, le Mali a besoin d'un président qui a de nombreuses qualités humaines et techniques, et qui a le sens du devoir et une haute estime de la Nation et l'amour de faire évoluer le cadre législatif », suggère Moussa Danioko depuis Libreville.

Selon lui, « Les 147 députés doivent faire en sorte que le Mali puisse avoir un président de l'Assemblée nationale qui sait la représenter, dans les règles de l'art, et assurer l'exécution de ses décisions, coordonner et contrôler, en son nom, tous les services de l'institution par-



lementaire».

« Il est impératif d'avoir un président qui, en dehors du cadre législatif formel, a le sens de la diplomatie parlementaire. Il doit connaître et comprendre le sens de la coopération et la géopolitique internationale », a-t-il poursuivi. Ayant obtenu 51 des sièges, le RPM, parti au pouvoir, semble avoir plusieurs prétendants pour briguer la présidence de l'Assemblée nationale. Ainsi, les honorables Moussa Timbiné, Mamadou Diarrassouba, Baber Gano et même Issaka Sidibé, président de la législature sortante, se sont, déjà, lancés dans la course pour le fauteuil de l'Assemblée nationale où chacun

est en train de mener sa campagne. Si l'un d'eux venait à être élu président de l'Assemblée nationale, pourra-t-il relever le défi ? Rien n'est moins sûr.

Cependant, au-delà de ces candidats issus du parti présidentiel, d'autres potentiels présidentiables existent au sein de l'hémicycle. Le 11 mai, il s'agit pour les députés de faire un choix utile pour la personnalité qui a des qualités humaines et techniques et le sens de la diplomatie parlementaire.

■ O. Morba

Promo Box Wifi 4G

Malitel
Proche de vous



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Mois béni de ramadan : Les interdits et les recommandations

Purifier son corps et son esprit et permettre de mieux comprendre le sort des plus pauvres, tel est l'un des objectifs de ce mois béni de ramadan qui a débuté le vendredi, 24 avril 2020, au Mali. Ce mois sacré pour les musulmans comporte plusieurs interdits et des recommandations. Pour plus de précisions, nous sommes allés à la rencontre de Fousseyni Diarra, Naiibou de l'imam Mohamed Bouyé Kiré à la mosquée Kiré de Lafia-bougou.

Le jeûne, étant l'un des cinq piliers de l'islam, est une obligation pour tous les musulmans qui ont l'âge requis. Durant 30 jours, ils doivent s'abstenir de plusieurs choses pour bien accomplir leur jeun.

Selon Fousseyni Diarra, le mois de ramadan n'est pas un mois de perte de temps ou d'amusement. Le croyant a le devoir de demander pardon au Tout-Puissant Allah, de se repentir et de s'éloigner de tous les interdits.

Pour Fousseyni, la personne en jeûne doit s'abstenir de boire, de manger, de fumer, d'avoir des

relations sexuelles jusqu'au coucher du soleil. En plus de cela, il nous explique que le jeûne ne concerne pas seulement une partie du corps de l'être humain, mais plutôt tout son corps : la langue, en évitant de proférer des insultes, de parler mal des gens, de mentir ; les yeux, en évitant par exemple de regarder certaines images ; le nez, en évitant de respirer des odeurs ; les pieds en évitant de les mettre dans des lieux que la religion musulmane interdit ; l'esprit, entre autres.

« Le jeûne est une obligation pour tout musul-

man qui a l'âge, qui n'est pas atteint d'une maladie l'empêchant de jeûner et tout croyant qui dispose de ses facultés mentales. Précisément, dès qu'un garçon fait son premier rêve de rapprochements avec une femme, il est devenu homme et a l'obligation de jeûner. Une fille qui a vu ses règles de menstruation a l'obligation de jeûner », explique Fousseyni Diarra.

Aux dires de Fousseyni, pour ce qui concerne la rupture du jeûne, le prophète Mohamed (Paix et salut sur lui) avait l'habitude de rompre le sien avec trois, cinq voir sept morceaux de dattes. Ainsi la datte est le premier aliment recommandé pour la rupture du jeûne car c'est un fruit qu'adorait le prophète. Mais cela n'est pas une obligation, précise Diarra.

Il poursuit en demandant aux croyants de multiplier les prières (Nafila) durant les nuits. Le jeûne permet au croyant de se purifier. Il recommande donc aux musulmans de faire des lectures du Coran. Pour ceux qui ne savent pas lire, d'écouter les audios sur le Coran, de faire des Zikrs (Roudi) et de se rapprocher des grands connaisseurs de l'islam pour mieux comprendre cette religion tout en accomplissant bien leur jeûne.

■ Korotoumou Diabaté



Témoignage : « Comment j'ai pu éviter le mariage précoce pour poursuivre mes études »

Le mariage précoce est étroitement lié à l'autonomie et l'utilité sociale en milieu rural où les jeunes (les filles surtout), très souvent, voient leur avenir hypothéqué par des études écourtées.

« Moi, native de Guétéma, à 12 km de Nioro du Sahel, j'ai fréquenté l'école coranique et ai été alphabétisée en langue fulfuldé (langue peule). J'ai eu la chance d'avoir un parcours hors du commun pour une personne de mon milieu. J'ai fréquenté l'école moderne en français à l'âge de huit ans. Admise au Certificat d'études primaires (CEP), j'ai obtenu trois ans plus tard mon Diplôme d'études fondamentales (DEF). Ensuite, je suis devenue titulaire du baccalauréat malien, option Lettres en 2010, à Bamako.

Je me suis alors inscrite à la Faculté des lettres, langues, et des sciences du langage (FLSL, ex-FLASH) de Bamako en 2011, option Anglais unilingue. Après une année blanche, j'ai intégré l'Institut national de formation des travailleurs sociaux (INFTS) de Bamako suite à un concours. J'ai pu terminer le cycle moyen de technicien supérieur en travail social en 2014, avec comme thème de mémoire « La scolarisation des filles en milieu peul : cas de la commune rurale de Guétéma (Nioro du Sahel) ». Le choix de ce thème repose sur le fait que je suis la seule fille de ma promotion, la première (1998) dans ma commune (Guétéma), à continuer les études jusqu'à ce niveau. La seule d'ailleurs à obtenir le Bac. Après ces études, en 2014, je me suis mariée au mois de septembre. Actuellement, je suis stagiaire à l'Office radiodiffusion télévision du Mali (ORTM). Je fais également partie de plusieurs organisations communautaires nationales de jeunes, notamment « l'Association de développement de l'éducation de Guétéma » (ADEG) en commune rurale de Guétéma. Je suis aussi membre de l'Association de la jeunesse Tabital Pulaaku du Mali.

Si j'énumère avec précision mon parcours, c'est pour mieux vous expliquer les conséquences de l'éducation d'une fille issue de mon terroir. J'ai l'honneur et le privilège de pouvoir mener une

vie de soutien aux personnes qui me sont chères, au niveau local, comme au niveau national. Mes études m'ont aidée à tout cela. Mais qu'en est-il de mes sœurs en milieu rural ?

Des épreuves aux opportunités

En ce qui me concerne, j'ai pu éviter le mariage précoce, alors qu'en commençant les études primaires j'étais déjà fiancée à un cousin. Or, ce dernier est décédé avant que j'obtienne le CEP. Quelques mois après, j'ai été fiancée à un autre cousin qui était à l'étranger. Ce dernier m'a attendue pendant sept ans à l'étranger. Après l'obtention du baccalauréat, à son retour, il a voulu célébrer le mariage. J'ai montré mon refus pour ce mariage, car je savais que la vie au village était incompatible avec mon ambition, comme il n'y a aucune structure universitaire pouvant m'accueillir au village.

Au cours de mon cycle universitaire, j'éprouvais une grande joie de poursuivre mes études avec des camarades qui m'encourageaient chaque fois que cela était possible. Ainsi, les études universitaires constituaient pour moi le défi de l'avenir, car je développais ma personnalité pour me préparer à la vie. Étant donné que l'école demeure l'endroit idéal pour apprendre, il va de soi que j'apprenais au fil des ans les aptitudes me permettant d'avoir une bonne hygiène de vie, notamment en ce qui concerne la santé de la reproduction.

Avec mon niveau d'instruction, je peux assurer mes besoins par mon travail propre, tout en assurant au-delà de cela l'éducation de mes enfants et la bonne prise en charge de mon mari ainsi que de ma belle-famille. Comme le dit cette sagesse africaine, « Qui s'instruit sans agir laboure sans semer ».

Conséquences du mariage précoce

Initialement, je devais être ménagère comme les autres camarades restées au village. La plu-



part de ces camarades sont victimes de grossesses non désirées, de maladies sexuellement transmissibles, d'infidélité. En plus, leurs maris donnent rarement de l'argent pour leurs besoins quotidiens. De ce fait, elles se voient obligées de se rabattre sur leurs parents pour assurer ces besoins. Ces mêmes femmes n'ont aucune aptitude, aucun talent développé pour se prendre en charge. Cela explique le taux très élevé de pauvreté.

Par ailleurs, elles ont une éducation différente de celles qui ont eu la chance d'étudier, à savoir le comportement social, le savoir-parler, le savoir-vivre. Tout cela leur fait défaut, car n'ayant suivi aucune formation allant dans ce sens, et limite leur possibilité de succès socioprofessionnel.

À tous les parents pratiquant le mariage forcé, je lance un vibrant appel : le monde évolue et il faut évoluer avec. Le monde se modernise continuellement. Les filles ont droit à l'éducation, car même pour prendre soin des parents, l'instruction est nécessaire. Cette instruction inclut l'éducation coranique aussi.

Que les parents comprennent qu'aller à l'école n'est pas synonyme de déperdition culturelle et religieuse. L'école, qu'elle soit moderne ou coranique, a toujours des avantages importants dans la vie de l'individu en général, et de la femme en particulier. Les bienfaits de l'école ne se résument pas seulement au gain financier, mais bien au-delà. J'ai eu la chance de connaître cela et de pouvoir aider mon foyer, ma famille, ma communauté, mon pays et moi-même. J'espère inspirer parents et enfants dans mon milieu et au-delà. »

■ Source: benbere

Lutte contre le terrorisme dans le Sahel : Un deuxième soldat français de Barkhane tué en quatre jours au Mali



Kévin Clément, légionnaire français de 21 ans, a été « tué au combat » lundi 5 mai lors d'une opération de lutte contre les groupes armés jihadistes au Mali, a indiqué la présidence française.

Deuxième perte humaine en quatre jours dans les rangs de la force française Barkhane au Sahel. Le soldat appartenait également au 1er régiment étranger de cavalerie de Carpiagne (Bouches-du-Rhône) : Kévin Clément, âgé de 21 ans, était au Mali depuis février. Il était célibataire et sans enfant. Son décès porte à 43 le nombre de militaires français tués au Sahel depuis le début de l'intervention française en 2013, selon un comptage effectué à partir de chiffres publiés par l'état-major.

Le président Emmanuel Macron « s'incline avec un profond respect devant le sacrifice du soldat », a indiqué le communiqué du palais présidentiel de l'Élysée. « Il tient à exprimer à nouveau son entière confiance aux militaires français déployés au Sahel » ainsi que le «

soutien de la France aux pays du G5 Sahel » (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie, Burkina Faso). « Ce lourd tribut payé par la Légion étrangère n'entame ni sa détermination ni son efficacité. Elle poursuit sa mission, à la manière de ses anciens », a indiqué pour sa part la ministre des Armées, Florence Parly.



« Des éléments terroristes isolés »

Le légionnaire était engagé « dans une action de harcèlement zonal » et « de ratissage contre les groupes armés terroristes », selon un communiqué de l'état-major des armées. « Prise à partie à courte distance, l'unité de tête a riposté et a mis hors de combat deux jihadistes. Au cours de cette action de feu, le première classe Kévin Clément, embarqué à bord d'un véhicule blindé léger, a été grièvement blessé par un tir ennemi », a-t-il précisé. Touché à la tête, « il a été évacué par hélicoptère vers l'antenne chirurgicale de Gao (nord), où son décès a été constaté ».

L'état-major a précisé que l'intervention d'un drone Reaper avait ensuite « permis de constater que le sous groupement tactique avait été engagé dans un combat de rencontre avec des éléments terroristes isolés ».

Vendredi, le brigadier Dmytro Martyniuk, légionnaire du même régiment, avait lui-même succombé à des blessures infligées le 23 avril au Mali par l'explosion d'un engin explosif improvisé.

Ces dernières semaines, l'armée française a multiplié les offensives au Sahel, en particulier dans la zone dite des « trois frontières » entre Mali, Niger et Burkina Faso, revendiquant la « neutralisation » de plusieurs dizaines de jihadistes au total depuis le début de l'année.

Les effectifs de Barkhane sont récemment passés de 4500 à 5100 militaires. Paris espère que ce renfort permettra d'inverser le rapport de forces sur le terrain, où les groupes jihadistes ont multiplié les attaques ces derniers mois.

Coronavirus dans le monde : Bilan en hausse en Italie et aux USA, triste record au Royaume-Uni

Depuis l'apparition du coronavirus en Chine en décembre dernier, la maladie a contaminé plus de 3,7 millions de personnes dans le monde, et tué près de 260 000 malades du Covid-19. 180 pays sont touchés par cette crise sanitaire et plus de la moitié de l'humanité est appelée à rester chez elle. Les Etats-Unis sont de loin le pays le plus touché par la pandémie qui sévit dans le monde, avec au total, plus de 1,2 million de cas détectés et plus de 71 000 victimes du coronavirus depuis le début de l'épidémie. L'Europe est également très impactée. Le Royaume-Uni est désormais le premier pays européen, et le deuxième pays le plus endeuillé face au coronavirus dans le monde, et déplore plus de 30 000 morts, dont le Covid-19 est la cause confirmée ou suspectée indiquée sur le certificat de décès. L'Italie quant à elle dénombre plus de 29 000 victimes de la maladie et l'Espagne, mais aussi la France plus de 25 000.

Le déconfinement s'accélère partout dans le monde. En Chine, les élèves de terminale reprennent le chemin du lycée dans la province du Hubei, dès ce mercredi. Une quinzaine d'Etats européens commencent dès cette semaine à alléger les mesures de confinement imposées depuis des semaines à leurs habitants, avec toutefois le maintien des gestes barrières et de nouvelles contraintes comme l'obligation du port du masque dans les transports en commun, voire dans les boutiques et lieux publics, afin d'éviter une seconde vague de contamination. En Italie, les habitants sont désormais autorisés à sortir et où les parcs ont rouvert, selon des schémas variant selon les régions. En Europe, l'Allemagne doit franchir mercredi une étape décisive dans le déconfinement en autorisant la réouverture de tous les magasins et écoles en mai, selon un projet d'accord entre le gouvernement et les régions. En Bavière, l'un des Etats régionaux les plus peuplés d'Allemagne, a annoncé la réouverture de ses restaurants à partir du 25 mai, en dépit des consignes de prudence de



Berlin. Espagne, Portugal, Serbie, Belgique, Autriche entre autres ont également pris le chemin d'une plus grande liberté de mouvements. Aux Etats-Unis, ce sont plus de 35 des 50 Etats qui débutent le déconfinement, dont la Géorgie, le Texas, l'Alabama, la Floride... Le dernier en date, la Californie, qui va commencer à assouplir certaines mesures dès la fin de la semaine.

Alors que de nombreux pays européens amorcent un déconfinement progressif, la Russie connaît une propagation de la pandémie bien plus rapide qu'ailleurs en Europe. Selon les chiffres officiels, 10 102 nouveaux cas ont été enregistrés lors des 24 dernières heures, à peine moins que les deux jours précédents. La Russie compte désormais 155 370 cas. Mais le bilan officiel des décès attribués au Covid-19 est de 1 451 morts, soit un taux de mortalité très faible par rapport à ce qui a été enregistré en Italie, en Espagne ou aux Etats-Unis.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, seule la découverte d'un vaccin ou d'un remède permettra de mettre fin à la pandémie qui tue des milliers de personnes sur le globe. C'est également ce que pense la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui a déclaré que la découverte d'un vaccin est "notre meilleure chance collective de vaincre le virus". Une centaine de projets de vaccins ont été lancés à travers le monde, dont une dizaine en phase d'essais cliniques, selon des données diffusées par la London School of Hygiene & Tropical Medicine. D'ici la découverte d'un remède, le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale restent de mise. "Nous devons le développer, le produire et le déployer dans tous les coins du monde, à des prix abordables", a précisé Ursula von der Leyen. Cette collecte planétaire organisée en ligne a permis de lever 7,4 milliards d'euros pour financer la recherche sur un vaccin.



Coronavirus en Russie : Un troisième ministre russe atteint

Le Covid-19 a été dépisté chez la ministre russe de la Culture, Olga Lioubimova. Elle est ainsi le troisième membre du gouvernement russe à avoir été testée positive au virus. Auparavant, le Premier ministre Mikhaïl Michouline et le ministre de l'Industrie de la construction, Vladimir Yakushev, avaient contracté la maladie.

La ministre russe de la Culture, Olga Lioubimova, a été testée positive au coronavirus. Mme Lioubimova présente des symptômes modérés et télétravaille, selon son attachée de presse.

«Olga Lioubimova travaille à distance. Les résultats du test de Covid-19 sont positifs, la ministre reste chez elle, tient des réunions de travail par visioconférence, participe aux réunions et aux négociations en ligne. Elle souffre d'une légère forme de la maladie, il n'est pas

question d'hospitalisation», a déclaré l'attachée de presse de la ministre, Anna Ussatcheva.

Mme Lioubimova est ainsi le troisième membre du gouvernement russe à avoir été testé positif au virus. Auparavant, le Premier ministre Mikhaïl Michouline et le ministre de l'Industrie de la construction, Vladimir Yakushev,

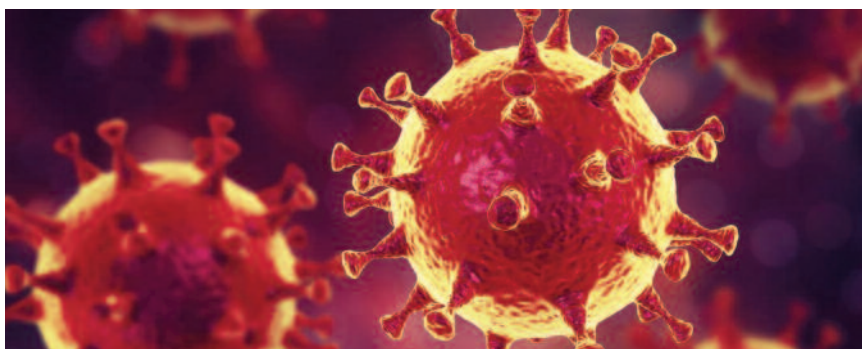
avaient contracté la maladie.

Évaluation de l'épidémie en Russie
Pandémie, en continu: avec 278 décès supplémentaires, la France déplore un total de 25.809 morts

Pour le quatrième jour consécutif, la Russie a enregistré ce 6 mai plus de 10.000 cas en 24h, selon l'état-major opérationnel. 165.929 personnes ont été touchées par le Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

Avec 86 décès supplémentaires, le pays déplore la mort de 1.537 personnes, toujours selon la même source.

Dans le même temps, à ce jour, plus de 21.000 personnes se sont rétablies.





Foot féminin : Les Aigles Dames préparent déjà l'après-COVID-19

Depuis la suspension des activités sportives, début mars, pour cause de coronavirus, les joueuses de la sélection nationale sont en chômage technique. Pour garder la forme et, surtout préparer les éliminatoires de la CAN-féminine, la capitaine Fatoumata Doumbia et ses coéquipières se sont inventé des systèmes d'entraînement. La pandémie de coronavirus a contraint la Confédération africaine de football (CAF) à reporter la première journée des éliminatoires de la CAN féminine 2020.

Dans un communiqué, la CAF a annoncé le report des matches qui étaient programmés pour le mois d'avril. Bien qu'exemptée du premier tour, la sélection nationale féminine avait commencé les entraînements dès son retour du tournoi UFOA Dames, Zone A, avant d'être mise en chômage technique, suite à la crise sanitaire. Pour mémoire, la capitaine Fatoumata Doumbia «Raul» et ses coéquipières devront en découdre au second et dernier tour des éliminations avec le vainqueur du match Sénégal-Libéria. Sauf surprise, ce sera la sé-

lection sénégalaise qui reste sur une belle victoire contre les protégées du sélectionneur national Mohamed Saloum «Houssei» (3-0 en finale de la première édition du Tournoi UFOA des Dames, Zone A). Un gros choc en perspective, dont l'issue sera fatale à l'une des deux sélections.

Mais de cette confrontation qui se dessine, on aura l'occasion d'en parler dans les semaines ou les mois à venir, puisque toutes les compétitions sont arrêtées sur le continent depuis l'apparition, début mars, de la pandémie de coronavirus. Parlant justement du Covid-19, nous avons recueilli les réactions de quelques joueuses de la sélection nationale féminine et du président de la commission ad hoc de football féminin de la Fédération malienne de football (Femafoot), Me Famakan Dembélé.

Pour la capitaine des Aigles Dames, Fatoumata Doumbia «Raul», le report des éliminatoires est arrivé au mauvais moment et l'annonce de

la suspension des activités sportives a été accueillie avec une grande déception par toutes les joueuses. «Nous avons repris les entraînements, dès le retour de l'équipe de la Sierra Leone. Nous étions motivées et prêtes à en découdre avec le Sénégal qui nous a battues en finale du tournoi UFOA. Malheureusement, le coronavirus est venu tout bouleverser. On ne s'attendait pas du tout à ça», a confié Raul, ajoutant qu'elle a hâte de retrouver la pelouse et, surtout, disputer les éliminatoires de la CAN-féminine.

Que fait la capitaine des Aigles Dames pendant cette période de chômage technique ? «Je me contente de faire des exercices à la maison, a répondu Fatoumata Doumbia. Et de poursuivre : «En tant que capitaine, j'ai demandé à mes coéquipières de la sélection nationale de continuer à s'exercer à la maison pour ne pas prendre de poids. Aussi, j'ai expliqué aux joueuses que chacune pouvait télécharger des applications sportives sur le net».

Comme «Raul», l'attaquante des Aigles

Dames, Fatoumata Diarra «Fatim», n'a plus foulé une pelouse depuis la suspension des activités sportives et est contrainte de s'entraîner à la maison. «A cause de cette épidémie de coronavirus on ne peut plus s'entraîner comme d'habitude, ni même aller au gym. Dans ces conditions, c'est très difficile de garder la forme, mais nous n'avons pas le choix, se lamente la joueuse de l'AS Mandé. Il faut espérer que la crise sanitaire soit bientôt derrière nous et que les compétitions reprennent rapidement, notamment les éliminatoires de la CAN-féminine. Mais en attendant, j'exhorte les Maliennes et les Maliens à se protéger et protéger les autres contre le Covid-19, en respectant les mesures-barrières», ajoutera notre interlocutrice.

Le président de la commission ad hoc du football féminin abonde dans le même sens que «Raul» et Fatim. «La CAF a suspendu toutes les activités à cause de la maladie de coronavirus. La pandémie est arrivée à un mauvais moment pour les joueurs et les joueuses, mais

aussi pour les dirigeants parce que notre place se trouve dans les stades, souligne Me Famakan Dembélé. Nous allons respecter à la lettre les consignes sanitaires des autorités et ce, jusqu'à la fin de la pandémie. C'est une période difficile pour tout le monde, les joueuses doivent être mentalement fortes et éviter à tout prix de prendre du poids», insistera le président de la commission ad hoc du football féminin. Si le championnat national démarre à temps, cela permettra aux joueuses d'avoir quelques matches dans les jambes et d'être prêtes, avant d'affronter le Sénégal ou le Liberia au compte du deuxième et dernier tour des éliminatoires de la CAN-féminine. La phase finale du tournoi est prévue cette année, soit au Nigeria, soit en Guinée équatoriale, les deux pays qui ont officiellement fait acte de candidature.

■ Djènèba BAGAYOKO



Fédération ivoirienne de football : Drogba rejeté par ses pairs

La Fédération ivoirienne de Football (Fif) s'apprête à renouveler son président. L'Assemblée générale ordinaire électorale initialement prévue pour le 16 mai 2020 a été reportée pour raison de pandémie à coronavirus. Candidat pour la présidence de la Fif, l'ancien international ivoirien, Didier Drogba, ne pourra pas compter sur la voix des anciens footballeurs ivoiriens qui lui reprochent "un manque de respect" à leur égard.

Président sortant, Sidy Diallo ne se présentera pas à sa propre succession. Ainsi, il laisse la voie libre à 3 prétendants : Sory Diabaté, Idriss Yacine Diallo et Yves-Didier Tébily Drogba.

Considéré comme candidat du président sortant, Sory Diabaté part avec les faveurs du pronostic pour avoir été également vice-président en plus d'avoir occupé le poste stratégique de secrétaire général de la Fif. Mais la notoriété de l'ancienne star du ballon rond ivoirien, Didier Drogba, pourrait troubler le jeu. Sauf que ce dernier s'est déjà mis dans le dos une partie de l'électorat. L'association des anciens footballeurs ivoiriens lui reprochant "un manque de respect" pour justifier leur déni de soutien à l'un des leurs.

D'après la presse locale, l'ancien milieu défensif des Éléphants, Didier Zokora a fait une sortie fracassante sur une radio de la place à l'encontre de l'ex capitaine emblématique qui aurait manqué de respect au groupe. "Ce que nous reprochons à Didier Drogba, c'est qu'en tant que président d'honneur de l'Association des anciens footballeurs de Côte d'Ivoire, il n'a jamais été présent à une seule réunion. Didier Drogba ne nous a même pas prévenus de sa candidature à la présidence de la Fédération ivoirienne de football (Fif). C'est un gros manque de respect !", a déclaré celui qui est surnommé Maestro.



Pour l'élection du président de la Fif, le collège électoral est déjà connu. Il s'agit de: les 14 clubs de Ligue 1 (3 voix chacun), les 24 clubs de Ligue 2 (2 voix chacun), les 38 clubs de D3 (une voix chacun) et les groupements d'intérêt

(les associations d'anciens joueurs, des arbitres, des médecins, des entraîneurs) qui ont une voix chacun.

■ Alassane CISSOUMA



♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous examinerez attentivement les divers pions à placer sur l'échiquier de votre secteur professionnel pour mieux comprendre quelle sera votre position au sein de cette activité. Les quelques éléments que vous aurez en main seront source de réflexion.

Quoi qu'il se passe, vous ne changerez pas d'un iota votre manière de gérer votre argent. Vous serez satisfait des économies que vous aurez réalisées, et même si le montant n'est pas important, il vous encouragera à poursuivre vos efforts pécuniaires.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

En cette veille de week-end, vous aimeriez bien être calife à la place du calife ! Rien que cela... C'est pourquoi vous allez exposer vos revendications à votre directeur. Dans son bureau, vous allez défendre âprement vos intérêts. Vous serez écouté.

Côté finances, vous naviguerez davantage du côté des eaux du bling-bling que de celles de la prudence... Généreux à l'égard de votre famille et de vos fidèles amis, vous soignerez aussi votre image de marque, quel qu'en soit le prix ! Par-àître avant tout...



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une réunion peut être importante. Un de vos chefs peut vous donner la parole. Osez donner vos opinions. Votre activité peut prendre une tournure créative. La journée est ponctuée aussi par des moments conviviaux ! Un de vos collègues devient un ami !

Tant que votre activité vous plaît, la stabilité est là ! En ce moment, il est presque impossible d'économiser. Vous désirez changer la garde-robe. Renouveler vos vêtements peut vous coûter cher ! Votre salaire fond, mais il n'y a aucun risque d'instabilité.



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une baisse de régime intellectuel pénalise votre travail. Les mauvais aspects impactant Mars amènent un ralentissement et un manque de concentration certain, favorisant de l'agitation dans votre tête ! N'en faites pas trop, au risque de vous démoraliser.

Votre nature généreuse vous pousse aujourd'hui à bien des excès, attention à ne pas prendre de risques inutiles ! Jupiter peut apporter une certaine ampleur à vos actes, ne vous laissez pas surprendre par des dépenses inconsidérées, contrôlez-vous !



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Pas de vacances avec Jupiter et Pluton dans votre maison VI, qui vous feront bosser dur. Pour améliorer vos performances, évoluer dans vos fonctions ou préparer une autre stratégie, ce tandem vous soutiendra à 100 % pour passer à la vitesse supérieure.

Neptune dans votre secteur argent pourrait bien vous rendre imprudent. En proie à une frénésie d'achat, vous aurez du mal à contrôler vos dépenses, au point d'aller puiser dans vos économies. Vous reprendrez vos esprits avec Mercure en Taureau, ouf !



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Si vous venez de changer d'emploi, l'adaptation sera à la fois plus longue et plus compliquée que prévu... Ami Vierge, prenez garde ! Votre période d'essai pourra être reconduite. Plus que jamais, vous serez sur la corde raide. Montrez-vous efficace !

Aujourd'hui, votre nature insouciance vous empêchera de tirer des leçons de vos écueils, de vos propres erreurs comme celles des autres. La planète Mars vous fera trop vivre dans le présent. Pas de notion du lendemain et encore moins du futur !



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Dans votre travail, vous êtes exigeant ! Rien ne passe au travers de vos filets ! Vous dirigez plusieurs personnes. Sans avoir la fonction, votre autorité naturelle fait son effet ! Des activités harassantes vous sont données. Vous les faites vite et bien.

Les astres en Capricorne vous incitent à économiser ! Vous devez être attentif à vos frais. Des dettes anciennes freinent tout achat. Le temps de tout rentrer dans l'ordre, patientez ! Un peu de concessions vous tenaillent. De la frustration semble inévitable.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout est réuni pour que votre travail allie satisfaction et rayonnement ! Vous êtes sociable, communicatif, votre esprit fonctionne à cent à l'heure, et vous êtes en plus doté d'une efficacité redoutable ! Vous faites l'admiration de tous, félicitations !

Jupiter fait des siennes et vous pousse à toutes sortes d'excès inimaginables ! Modérez les pulsions dans ce domaine, rien de bon ne peut en sortir, si ce n'est d'être dans le rouge à la banque, ou de recevoir un appel désagréable de votre conseiller !



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous prendrez un virage. Soit, vous l'aborderez sur le terrain, soit il s'amorcera dans votre esprit sous la forme d'une idée à creuser et à appliquer. Vous apparaîtrez dans les starting-blocks, prêt à disputer la course avec un esprit de compétition.

Vous pourrez compter sur des rentrées d'argent régulières, voire même un bonus auquel vous ne vous attendez pas forcément, à moins que ce ne soit son montant qui dépassera vos espérances. Vous réglerez ainsi une facture en attente au fond d'un tiroir.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Par simple coïncidence, ou plutôt par chance, Neptune va opérer dans votre secteur. Son aide sera précieuse dans votre travail, notamment pour maintenir un dialogue positif. Ami Capricorne, cela vous aidera à filer encore plus vite sur vos objectifs...

Concernant vos dépenses, en cette veille de week-end et pour plusieurs jours, vous allez instaurer une règle. Elle sera plutôt simple, à défaut de s'inscrire dans une logique comptable : ne pas tergiverser pour les achats inférieurs à cent euros !



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Vil faut faire des concessions. Vous n'avez pas le vent en poupe. On vous écoute peu. Il y a de la dispersion et des rivalités. Cette ambiance vous épuise. Vous donnez beaucoup et avez peu de considération ! La journée vous laisse sur les rotules.

Des petits déplacements peuvent alourdir le budget. Des frais d'essence ou des taxes sur votre voiture créent des dépenses supplémentaires. La stabilité continue, malgré ces sorties d'argent. Vous sentez que vous êtes dans la stabilité financière.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous paraissez contrarié pour des petits riens, et votre côté susceptible refait surface. Le carré Lune/Mars dans le domaine professionnel peut amener un peu d'agressivité, sans que vous vous en aperceviez. Freinez cette énergie débordante.

Les projets de vacances coûtent cher, et vous pourriez en faire les frais aujourd'hui, dans tous les sens du terme ! Modérez un peu le budget, ne voyez pas trop les choses en grand, freinez les dépenses ! Votre compte bancaire ne s'en portera que mieux !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA